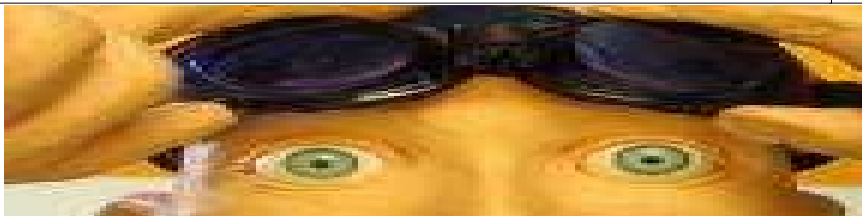


11110111000010010001001111001110110 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
 1
 1000101110010011100 0101 0 pour les actionnaires,
 1 1000 1% + 1% pour les salariés ! 01
 1 01 01 111101 10101 010110001 01100
 110 1101001 01100



SOMMAIRE

Revendications : page 1
 Négociation : page 1
 Représentativité : page 1
 Com', Open spaces: non !, intégration, condamnation, et enfin adhésion : page 2



D'après la direction ce tract est imprimé sur du papier recyclé

Salaires, carrière : Il faut que ça bouge !

J'ai fait un rêve : la direction changeait enfin de méthode de gestion de carrière des salariés. Avec des outils de GPEC dignes des plus grands professionnels impartiaux, elle promouvait les salariés en fonction de leurs vrais mérites professionnels et pas selon l'amitié ou l'intérêt des managers. Et tout cela spontanément, sans mouvement social ! Fini le blocage à un indice trop bas, les salariés qui stagnent 4 ans, 5 ans voire 15 à une position de débutant !

Gel des salaires en 2009, forte modération salariale annoncée en 2010... La crise provoquée par les investisseurs financiers, nos actionnaires, est payée par les salariés, ceux qui travaillent et subissent des pressions en tout genre accentuées par la peur de l'inter contrat et du licenciement. Actionnaires et grands patrons doivent assumer la responsabilité de leurs politiques et de leurs comportements. Les NAO 2010 (Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires) débutent le 19 mars, **SUD GROUPE GFI revendique :**

2% D'AUGMENTATION POUR LES SALARIES, 0 DIVIDENDE POUR LES ACTIONNAIRES.

De plus, un effort particulier doit être porté pour les salariés qui n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Nous demandons aussi à la Direction de se conformer enfin à la législation en définissant un plan d'action avec obligation de résultat visant à réduire les inégalités hommes / femmes.

**En 2009 les actionnaires se sont servis,
 En 2010 il faut 2% d'augmentation pour notre survie.**

Risque psycho-social:

Les négociations ont un an de retard

Il y a un an la direction nous avait promis un plan de prévention des RPS (Risques Psycho-Sociaux), et nous n'avons rien vu. Apparemment, négocier l'augmentation des plus bas salaires et des tickets restaurant c'était déjà beaucoup pour elle, les conditions de travail pouvaient attendre. SUD GFI n'a pas attendu pour aider, conseiller, assister les salariés qui avaient des problèmes, vous informer par tract et alerter la direction. Un an et pas mal de crises de nerfs et d'arrêts de travail plus tard, les négociations ont enfin commencé... la loi l'exigeait !

Et puis le ministère du travail a publié sa liste des entreprises qui avaient ou pas négocié un accord de prévention des RPS, et GFI était dans la liste rouge : « C'est pas juste, la lettre s'est perdue, nous méritons mieux ! » s'est plaint la direction. Et oui, formellement, GFI aurait dû être dans la liste orange parce que les négociations ont commencé. Mais le vrai problème c'est que **GFI n'a rien fait pour être dans la liste verte !** Un an de retard, c'est dommage.

Et pendant ce temps les salariés de l'entité SAP à Issy sont obligés de travailler dans des conditions pénibles et pathogènes (deux salariés arrêtés cet automne, cf. nos tracts de novembre, décembre et janvier dernier). Pendant ce temps tel manager a réglé ses comptes en faisant envoyer à Lille ceux qui lui avaient tenu tête... Bon, c'est bien commencé maintenant, alors à suivre.

Représentativité syndicale : SUD GFI fait des propositions

La loi du 18 août 2008 a institué de nouvelles règles pour déterminer si une Organisation Syndicale (OS) est ou non représentative dans un établissement et une entreprise. Ces règles sont extrêmement restrictives : au vu du résultat des dernières élections, elles risquent de n'accorder le statut de syndicat représentatif à l'issue des prochaines élections à GFI qu'à un ou deux, voire trois syndicats seulement. Le pluralisme syndical en souffrira. De nombreux votes seront ignorés. **Cette loi est mauvaise !** (Même si SUD Groupe GFI, syndicat majoritaire, en sortirait renforcé.)

C'est pourquoi SUD Groupe GFI demande à la direction de négocier un avenant à l'accord de droit syndical avant les prochaines élections, afin de définir des règles de représentativité plus respectueuses du pluralisme syndical. Par exemple : fixer à 5% (au lieu de 10%) la limite pour être représentatif ; considérer comme représentatives dans l'entreprise les OS qui sont représentatives dans deux établissements au moins ; permettre aux OS de désigner n'importe quel-le salarié-e comme DS (même s'il n'a pas été candidat à une élection ou n'a pas lui-même recueilli 5%.

Nos valeurs l'exigent : Solidaires, Unitaires, Démocratiques.



Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

11 100111 10 11 11
1 11 10011 001 010 00 111



11110 111000 0100100010011110 0110101 1

0011 101 10011 11001 1 000 0 11 1 1

00 11101 0 pour les actionnaires,

110111000100100010011110011101101

1 1000

1% + 1% pour les salariés ! 01

11010 110 0111 0101 111101 10101 010110001

1000101 11001 0011 00

01100 110 1101001



Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Déménagement à St Ouen

Nous ne voulons ni open spaces ni espaces partagés !

Les plans du nouveau bâtiment de St Ouen ne comportaient que des bureaux à taille humaine, mais ils ont changé. La direction proteste : « ce ne sont pas des open spaces, ce sont des espaces partagés ». Mais travailler à 8 à 10 ou à 12 dans le même bureau a toujours été et sera toujours pénible, personne n'en veut, personne n'en voudra jamais.

Il faut changer ces plans, point final !

GFI condamnée en appel

Avec sa morgue coutumière la direction avait décidé de ne pas respecter le salaire minimum Syntec pour un salarié de Strasbourg, Claude Graeffly, DS SUD GFI au demeurant (rappelez-vous les problèmes récurrents des modalités 2). Claude a attaqué aux Prud'hommes : il a perdu en première instance (on perd souvent dans le collège cadres... serait-ce parce que les élus cadres sont des cadres très sup, pour qui les patrons ont tous les droits ?) mais il a gagné en appel (les cadres gagnent souvent en appel contre les employeurs, ça compense !). GFI a été condamnée à lui payer son dû, plus des indemnités, pour non respect des accords d'entreprise et infraction à la législation du travail. A sa demande le juge a aussi prononcé la résolution judiciaire de son contrat de travail : il quitte GFI la tête haute. **Claude Graeffly a été notre DS à Strasbourg pendant des années. Son départ nous attriste : salut l'ami !**

GFI s'est pourvu en Cassation. Pour maintenir la pression ? Par peur de la jurisprudence en vue des futures intégrations dans l'UES ? Ou pour obliger Claude à dépenser 4 500 euros pour payer un avocat spécialisé ? SUD GFI a proposé de prendre en charge les frais d'avocat : ça sert d'être un syndicat indépendant !

A suivre... Bye bye, Claude, et à bientôt dans les manifs !

**Salariés de l'Est et d'ailleurs, adhérez en masse !
Notre syndicalisme SUD-Solidaires, indépendant et démocratique, a besoin d'adhérents nombreux pour être encore plus fort !**

Intégration de GFI IP : nous avons tous à y gagner !

Pour simplifier la négociation et avancer, toutes les OS sont tombées d'accord avec la direction lors de la paritaire de février pour négocier d'abord l'intégration de GFI IP pour juillet prochaine. Il y a pas mal de questions ouvertes :

- les accords RTT sont très différents et surtout deux jours de congé en moins pour GFI IP ; nous exigeons bien sûr la mise au niveau immédiate ;

- GFI IP a aussi un contrat santé-prévoyance chez Verspieren, mais différent de celui de l'UES ; le bilan est positif et la hausse de l'effectif de l'UES devrait permettre de négocier un meilleur tarif ;

- la dotation du CE de GFI IP est moitié moindre de celle de GFI Informatique ! Il faut la mettre au niveau.

- participation : GFI IP fait des bénéfices qui pourront alimenter le fond de participation, lequel sera réparti équitablement entre tous les salariés du groupe.

Ca fait des années que cette histoire dure, et que les salariés subissent des inégalités scandaleuses : la direction est maintenant au pied du mur.

**Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS et
RS SUD Groupe GFI pour vous défendre :**

Jacques ALAYRAC (Toulouse) 05 63 79 52 18

Malik BELKADI (Nantes) 06 88 49 86 88

Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 62 63 05 99

Didier FAYE (Lyon) 06 11 13 13 59

Antoine HUOT (Grenoble) 06 68 52 34 44

Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30

Jean-Luc LOUIS (Issy) 06 74 20 89 73

Laure NETZ (Sophia) 06 09 34 78 20

Alexandre PESANTI (RS au CE de GFI IP) 06 88 87 71 62

Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36

Monique SUBEY (Némausic) 06 72 11 64 42

Alexis ZADOUNAÏSKY (DS Central) 06 75 24 70 09

NOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Agence :

Date :

Prénom :

Téléphone perso :

Téléphone pro :

adresse e-mail perso :

Qualification :

Signature :

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES